

Foyer de saturnisme infantile dans un bidonville du Port, île de la Réunion

Renault P¹, Denys J.C², Teulé G²., Dennemont R.M²., Garnier C¹., Solet J.L³., Aubert L³., Filleul L³., Polycarpe D⁴. ¹ Cellule de veille d'alerte et de gestion sanitaire, direction de la veille sanitaire, ARS OI, ²Service santé environnement, délégation de l'île de la Réunion, ARS OI, ³Cire OI, ⁴Direction de la veille sanitaire, ARS OI

Introduction : Un enfant présentant une plombémie élevée a été identifié à la Réunion dans le cadre de l'enquête de dépistage du saturnisme infantile Saturninf 2008-2009 réalisée au niveau national par l'Institut de veille sanitaire. Jusqu'alors les cas de saturnisme à la Réunion étaient exceptionnels : une dizaine de cas seulement étaient rapportés dans les années 80, chez l'adulte, liés à l'utilisation de pilons plombés. Ce travail présente les résultats de l'investigation épidémiologique et environnementale conduite suite à la découverte de ce cas.

Méthodes : Dans un premier temps, un dépistage a été proposé à la famille du cas index et une première investigation environnementale était menée au moyen d'un questionnaire standardisé fourni par l'InVS. Des prélèvements de poussière et d'eau ont été effectués dans l'habitation. Ce temps a été prolongé par un dépistage dans le voisinage du cas et des prélèvements de sol à l'extérieur et aux abords immédiats du domicile ont été réalisés. Les résultats obtenus ont justifié l'information des médecins de la commune de résidence sur le saturnisme. A cette occasion il leur a été rappelé la nécessité de signaler les cas de saturnisme infantile. Par ailleurs, l'enquête environnementale a été complétée par des prélèvements de sol étendus à l'ensemble du quartier. Une information des familles résidentes sur les moyens de prévention et les incitant au dépistage, en particulier pour les enfants de moins de 6 ans et les femmes enceintes, a été réalisée par trois séances collectives, puis en porte à porte à l'occasion du recensement effectué sous l'égide de la municipalité et lors des enquêtes réalisées dans chaque famille où un cas de saturnisme était identifié.

Résultats : Le cas index vivait dans le quartier de l'Oasis, quartier bidonvillisé de la commune du Port. Dans la famille, 5 frères et sœurs étaient également atteints, ainsi qu'un jeune voisin. Les prélèvements de poussière et d'eau étaient négatifs. En revanche, les prélèvements de sol mettaient en évidence l'existence d'une pollution hétérogène et superficielle des sols par le plomb sur l'ensemble du quartier de l'Oasis, dont la valeur maximale atteignait plus de 300 fois le bruit de fond des terrains naturels de la Réunion. Le dépistage effectué par les médecins libéraux du Port et par la PMI a permis d'identifier à la date du 25 février 2001, sur 89 dépistages effectués, 59 cas de saturnisme infantile (66 %) confirmé biologiquement par une plombémie supérieure à 100 µg/l. Les moins de 6 ans étaient la tranche d'âge la plus touchée (72 % de plombémies positives). Les adultes étaient indemnes (0 cas sur 16 dépistés). Parmi les résidents de moins de 6 ans, la plombémie moyenne s'établissait à 172 µg/l et la plombémie maximale atteignait 387 µg/l, à la limite du seuil de 400 µg/l à partir duquel un traitement chélateur est recommandé. Le recensement a identifié 87 ménages et près de 300 personnes vivant sur le site.

Discussion : En métropole, le saturnisme infantile résulte principalement d'une exposition aux peintures contenant du plomb, interdites depuis 1949, ou aux tuyauteries en plomb employées jusqu'aux années 1950 pour les réseaux intérieurs de distribution et jusqu'en 1960 pour les branchements publics. La Réunion était jusqu'alors considérée comme indemne en raison de la faible utilisation du plomb dans un habitat récent : en effet la part de l'habitat construit avant l'interdiction de 1949 n'est que de 0,2% contre 33% en métropole ; par ailleurs le plomb n'a pas été utilisé dans l'adduction publique en eau potable qui ne date que des années 1960/70. Cependant, avec 59 cas recensés à ce jour, la Réunion détient désormais le triste privilège de compter le plus important regroupement de cas identifié en France. A ce jour, l'hypothèse principale retenue pour expliquer la contamination du sol dans le quartier de l'Oasis met en cause un trafic d'export de batteries et de véhicules usagés réalisé au beau milieu des cases occupées par les résidents. Des trafics similaires ont déjà été responsables de saturnisme infantile : ainsi en 2008 et 2009, plus de 30 décès d'enfants ont été constatés à Thiaroye-sur-Mer, une commune sénégalaise proche de Dakar suite à une intoxication au plomb liée au recyclage de batteries usagées. En ce qui concerne la voie d'exposition des enfants, il est difficile de faire la part entre l'ingestion de poussières de sol et le contact direct avec les batteries utilisées dans des jeux. Des conseils de prévention ont été diffusés aux familles. Cependant, soustraire dans les meilleurs délais l'ensemble de ces familles à l'exposition au plomb et

condamner le site en attendant sa réhabilitation sont les seules mesures de nature à régler cette situation. Il convient de souligner la mobilisation des médecins libéraux du Port, du service de Protection maternelle et infantile, des laboratoires d'analyse de biologie médicale, ainsi que la compliance des familles, qui ont permis la réalisation du dépistage de la quasi-totalité des enfants de moins de 6 ans du quartier dans un délai d'un peu plus d'un mois.